

Contrôle général économique et financier

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

MINISTÈRE DE L'ACTION
ET DES COMPTES PUBLICS

Décision du 5 mars 2018 portant affectation à la mission « Santé » du contrôle général économique et financier

La chef du contrôle général économique et financier,
Vu le décret n° 2017-510 du 7 avril 2017 relatif au contrôle général économique et financier;
Vu l'arrêté du 30 octobre 2009 portant création de la mission « Santé » du service du contrôle général économique et financier;
Vu l'arrêté du 4 avril 2011 portant affectation de M. Bruno GOGUEL au service du contrôle général économique et financier;
Vu l'arrêté du 7 avril 2017 relatif à l'organisation générale et au fonctionnement du contrôle général économique et financier, notamment son article 4,

Décide:

Article 1^{er}

M. Bruno GOGUEL, administrateur civil hors classe, est affecté à la mission « Santé » du contrôle général économique et financier, à compter du 15 mars 2018.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* de l'administration centrale du ministère de l'économie et des finances et du ministère de l'action et des comptes publics.

Fait le 5 mars 2018.

*La chef du contrôle général
économique et financier,*
H. CROCQUEVIELLE